



Conseil d'administration du 23 juin 2011 compte-rendu « parents d'élèves »

validé par les membres élus du conseil d'administration

Rappel

L'an passé, les parents d'élèves avaient émis le souhait de disposer d'un compte-rendu rapide des points évoqués en Conseil d'administration du collège (CA), dans les jours suivant la réunion.

Le compte-rendu officiel, avec secrétariat tournant, n'étant soumis à l'approbation du CA que lors du CA suivant (en l'occurrence, plusieurs mois après).

Parents d'élèves élus présents (6 sièges)
[titulaires en **gras**, suppléants en *italique*] :

- **Brigitte Compain**
- **Patricia Frin**
- **Martine Tassel-Leprovost**
- **Georgette Bringolet**
- **Gilles Bénard**
- *Agnès Drillet-Gaillard*
- *Philippe Habert (n'a pas pris part aux votes puisque 7ème représentant présent)*

Le quorum étant atteint, Mme la Proviseure ouvre la séance.

Avant d'engager l'ordre du jour, Mme la Proviseure précise que :

- un certain nombre de questions diverses présentées par les parents d'élèves seront traitées à travers les sujets de l'ordre du jour
- le sujet des langues pour la rentrée (convenons de la numérotation 1bis dans ce compte-rendu) sera évoqué en premier du fait de l'urgence des décisions à prendre et de l'audience accordée par l'inspecteur d'académie au SNS-CGT-FCPE collège prévue vendredi 24 juin à 16h30.
- Mme Doisneau, professeur de technologie, présentera un bilan (convenons de la numérotation 2bis dans ce compte-rendu) du projet de partenariat lancé avec l'association BUG, animé à travers le monde par M Audrain et qui a fait l'objet d'une subvention de 1500€ par le conseil d'administration (CA) (voir le compte-rendu du CA du 18 novembre 2010 § contrats et conventions).

[Accès à l'ordre du jour](#)

L'ordre du jour de ce conseil d'administration du 23 juin

- 1/. Adoption du procès-verbal
- 1bis /. Rentrée 2011-2012 : les langues
- 2/. Effectifs prévus
- 2bis /. Retoursdelecole : premier bilan du projet présenté par Mme Doisneau
- 3/. Calendrier général
- 4/. Carnet de correspondance : conception et usage
- 5/. Rencontres parents-professeurs : quelle modalité pour une meilleure efficacité ?
- 6/. Liste des fournitures
- 7/. Bases du projet d'établissement
- 8/. Travaux au collège et conséquences
- 9/. Crédits pédagogiques globalisés et décision modificative
- 10/. Structure pédagogique
- 11/. Convention

- 12/. Questions diverses : FCPE
 - 1/. **enfants en difficulté et/ou « décrocheurs »** : mesures mises en place (bilan détaillé 2010-2011 et perspectives 2011-2012).

 - 2/. **livret de compétences** : état d'avancement au collège Zola (socle commun, ...)

 - 3/. **allègement du cartable** :
 - . mesures mises en place depuis janvier (bilan détaillé)
 - . mesures proposées pour la rentrée 2011-2012.

 - 4/. **nouvelles technologies** :
 - . programme d'investissement pour l'année 2011-2012,
 - . programme « nouvelles pratiques » (ex : enregistrement direct des absences, cartes restauration, autres à préciser,...)
 - . point sur les formations des enseignants à l'usage pédagogique des TICE

 - 5/. **rythmes scolaires** : suites de la démarche nationale et impacts dans l'établissement notamment pour la rentrée 2011-2012 (réflexions locales, modalités d'organisation, planning)

 - 6/. **restauration** : l'accès à la cantine est saturé (accès difficile, temps d'attente long, peu de temps pour manger,...).
Quelles formules et/ou modalités sont proposées pour la prochaine rentrée 2011-2012 ?

 - 7/. **communication / information des parents** :
 - en début d'année, souhait, par niveau, de réunion d'information et de présentation des programmes, des modalités de travail, des équipes pédagogiques et du rôle des parents, co-éducateurs
 - en fin d'année, synthèse des options (détail rapide, nombre d'heures hebdomadaires,...) pour l'année suivante pour permettre choix et décisions.

 - 8/. **voyages** : bilan 2011-2012

1/. Adoption du procès-verbal du 11 février 2011

Aucune correction.

Le vote : 15 pour

Validation du procès-verbal du 11 février 2011.

1bis/. Rentrée 2011-2012 : les langues

Le vendredi 17 juin, l'Inspection Académique annonçait la « délocalisation » pour la rentrée de septembre de la classe bi-langue 6ème de turc-anglais au collège "Chalais", faute de places au collège Zola. La classe bi-langue allemand-anglais serait également menacée du fait de la suppression des dérogations.

Voir les détails dans le communiqué rédigé par les parents d'élèves en date du 19 juin 2011.

La mobilisation rapide et solidaire des syndicats et parents d'élèves sur ce sujet a permis dès le lundi 20 juin de demander audience à l'inspecteur d'académie qui reçoit les pétitionnaires vendredi 24 juin à 16h30. Pour mémoire, une première réunion d'affectation des 6èmes était programmée pour le mardi 21 juin.

La proposition de création d'une 6ème classe de 6ème permettrait une réponse provisoire à la pérennité de l'ensemble des filières linguistiques au collège pour la rentrée. L'établissement déjà saturé ne pourra envisager de renouveler cet exercice chaque année.

Une réflexion au niveau de l'inspection académique sur la répartition territoriale équilibrée et stable de l'enseignement des langues devra être mise en œuvre et aboutir à des décisions qui prennent en compte l'intérêt des élèves (à la fois ceux rattachés au secteur et ceux demandant dérogation pour suivre leur choix linguistique) et la mixité sociale.

Les enseignants SNES proposent une motion basée sur la création non reconductible d'une 6ème classe de 6ème avec les moyens supplémentaires nécessaires.

Les parents d'élèves rappellent :

- la situation d'urgence créée par l'inspection académique et les délais très courts de recours, sans modalités de concertation
- le risque grandissant auquel peuvent être confrontés les élèves relevant du secteur du collège, les nombreuses dérogations engorgeant l'établissement. Ils considèrent que cette création doit rester exceptionnelle.

Pour information, les chiffres présentés par le principal adjoint font l'état des effectifs et des dérogations pour la prochaine rentrée des 6èmes :

- bi-langue chinois : 24 élèves / 24 dérogations
- nouvelle section internationale de chinois : 15 élèves dont 13 dérogations / 2 secteur
- bi-langue anglais-turc : 10 élèves dont 8 dérogations / 2 secteur
- bi-langue anglais-allemand : 11 élèves dont 9 dérogations / 2 secteur

Le enseignants SNES rappellent que tous ces choix ne doivent pas faire oublier les Langues vivantes 2.

La motion « création non reconductible d'une 6ème classe de 6ème pour la rentrée 2011-2012 » est portée au vote.

Le vote : 10 pour, 1 contre, 3 abstentions

Validation de la motion.

2/. Effectifs prévus

En tenant compte des doublants, les effectifs prévus sont de 568 élèves répartis comme suit :

	affectés	doublants	total	Moyenne par division
3ème	141	1	145	29
4ème	144	0	145	29
5ème	134	0	136	27,2
6ème	138	1	142	28,4

2bis /. Retoursdelecole : premier bilan du projet

Mme Doisneau, professeur de technologie, présente le premier bilan du projet de partenariat lancé avec l'association BUG, animé à travers le monde par M Audrain et qui a fait l'objet d'une subvention de 1500€ par le conseil d'administration (CA) (voir le compte-rendu du CA du 18 novembre 2010 § contrats et conventions).

L'adresse du site : <http://www.lesretoursdelecole.net/> présente toutes les facettes de la démarche ainsi que les premiers travaux des enfants mis en ligne (chaque enfant dispose d'un compte utilisateur personnel pour travailler à la rédaction de ses productions), les premiers échanges en visioconférence entre la chine / Jinan et Rennes.

Lors de la rentrée 2011-2012, un travail similaire sera entrepris avec la République tchèque et les classes bilangues anglais-turc et anglais-allemand.

Deux heures par semaine sont consacrées à ce projet à partir de la moitié de l'année.

Rappel du projet :

Le projet « Les retours de l'école » est de présenter un spectacle de François Audrain, professeur d'histoire-géographie à Zola, auteur, compositeur et interprète dans différents pays, d'avril 2011 à juin 2012.

En amont, un projet pédagogique avec des élèves de 4ème du collège Zola a été engagé. Il est inscrit dans un itinéraire pédagogique impliquant plusieurs matières : histoire-géographie, chinois, français, technologie, turc et allemand. Lors d'ateliers, ils mettent en forme de petits objets multimédia (cartes, diaporamas sonores) basés sur leur propre recherche autour des « retours de l'école » et les intègrent dans le blog qui accompagne la tournée.

3/. Calendrier général

Parmi les dates à retenir :

- le pont de l'Ascension : 18 mai 2012 (compensé le mercredi 16 après-midi et ½ journée pour les portes ouvertes le 10 ou le 17 mars)
- lundi de pentecôte : compensé le 1er septembre 2011
- réunions parents-professeurs 6ème : jeudi 15 septembre 2011
- évaluation de l'histoire des arts : 6 avril 2012 ?
- stage de 3ème : 16, 17, 18 novembre 2011
- stage de 4ème (intitulé précis : séquence d'observation du milieu professionnel) : une approche collective sera proposée par la visite d'entreprises. Pour les enfants ayant déjà un projet professionnel, des visites spécifiques seront proposées par filière professionnelle (lycées technologiques, centres d'apprentissage).

Le vote : 14 pour / Validation.

4/. Carnet de correspondance : conception et usage

Le carnet de correspondance, trait d'union entre les parents et les enseignants, avait révélé ses limites. Le souhait était de le réorganiser autour de la discipline et le travail. Des compléments ont été rajoutés : plages de retard, coupons détachables pour les ½ pensionnaires, circulaires pour les parents + emplacement retour signatures, cours remplacés / supprimés, sorties scolaires, autorisations de sortie, informations diverses.

La suggestion d'inclure le règlement intérieur est proposée et fait l'unanimité. Malheureusement, cette proposition se heurte au problème de délais de fabrication des carnets qui sont antérieurs et largement en décalage avec la révision du règlement intérieur.

5/. Rencontres parents-professeurs : quelle modalité pour une meilleure efficacité ?

Les modalités de rencontre parents-professeurs en cours d'année, sur la base de planning de rendez-vous et de 5 minutes par élèves, se sont révélées peu intéressantes de l'avis des parents. Beaucoup de temps passé pour les professeurs, des rencontres très courtes et peu détaillées pour les élèves sans problème particulier, des rencontres insuffisamment consistantes pour les élèves ayant des problèmes.

A travers les questionnaires trimestriels diffusés à l'occasion des conseils de classe, de nombreux parents avaient exprimé le souhait de rencontrer, sur le type 6èmes et 3èmes, les équipes pédagogiques en début d'année. Chacune se présentant, offrant une présentation générale et une présentation par pôle (littéraire, scientifique, artistique) par exemple. Ensuite, suivant les préoccupations rencontrées le reste du temps, des rendez-vous sont toujours possibles.

Les réunions 6èmes et 3èmes sont tout à fait nécessaires du point de vue des enseignants. En revanche, ils restent sceptiques sur les classes de 5èmes et 4èmes. Certains n'en voient pas le nécessité.

Les parents d'élèves rappellent que les objectifs de l'année sont rarement connus, les modalités pédagogiques peu comprises (parfois même par les enfants) et que le travail à la maison peut prendre des formes allant à l'encontre des recommandations du professeur.

Une présentation collective apporterait une cohérence.

Un parent d'élève relate l'expérience d'un collègue professionnel qui banalise ½ journée afin d'organiser cette rencontre-information.

Mme la Provisure reprend cette idée et propose aux enseignants un travail collectif en vue de cette présentation. Il s'agit d'aller à l'essentiel, en 10 points par exemple, pour décrire la dynamique d'enseignement, les grandes lignes, les points communs aux matières entre elles, les méthodes utilisées. Également la tendance des programmes, les compétences, évaluations, mixité sociale, sorties.

Mme Bilak a également fait la proposition que 3 enseignants puissent rencontrer les parents et les élèves afin d'expliquer la transversalité qui existe entre les matières enseignées et de fait les compétences requises similaires.

Mme la Provisure propose au vote la « **banalisation d' ½ journée (vendredi à partir de 15h00) pour une présentation collective par équipe pédagogique** ».

Le vote : 11 pour / 2 contre / 1 abstention

Validation.

6/. Liste des fournitures

Mme la Provisure précise qu'en effort conséquent sur le poids du cartable est consenti pour la rentrée 2011-2012 sous la forme, dans la liste des fournitures, du remplacement des cahiers de 98 pages par des cahiers de 48 pages dont il faudra assurer le renouvellement en cours d'année.

La liste des fournitures établie par niveau (distribuée avec les dossiers de ré-inscription et disponible sur le site internet des parents du collège Zola Rennes) rappelle le matériel à apporter en cours et le matériel à laisser à la maison.

Mme Bilak fait la proposition d'un emploi du temps comportant la liste des fournitures par matière pour les 6èmes et les 5èmes afin d'aider les élèves à faire leur cartables et éviter les oublis de matériel.

Mme la Provisure est consciente que le poids des manuels reste inchangé et invite les professeurs à s'engager de plus en plus vers des pratiques numériques.

Les parents d'élèves rappellent la mobilisation de tous les parents sur l'action menée en novembre et décembre 2010. Beaucoup de parents sont excédés par le manque de réactivité sur le sujet compte tenu des moyens notamment numériques existants aujourd'hui mais également classeurs, parapheurs, ... Cette question de santé publique préoccupe beaucoup les parents.

Ils rappellent également le bilan de cette action qui fait apparaître les pesées quotidiennes d'enfants de tous les classes, de tous poids,... (voir le bilan disponible sur le site internet des parents d'élèves collège Zola Rennes).

7/. Bases du projet d'établissement

Mme la Provisure propose que les 3 principes fondateurs pour l'élaboration du prochain projet d'établissement soient :

- donner du sens collectif
- valoriser les compétences
- mettre en place des programmes particuliers pour les enfants en souffrance.

8/. Travaux au collège et conséquences

Planning prévisionnel des travaux :

- début sur le CDI et salles 19 (multimédia) et 18 (travaux de câblage) > fin à la Toussaint
- salles de technologie > fin en février
- autres salles > fin à Pâques.

Ensuite, les travaux programmés seront considérés comme terminés pour cette phase financée. Il restera d'autres travaux de rénovation à financer et à entreprendre (îlot vie scolaire, permanences, arts plastiques,...)

9/. Crédits pédagogiques globalisés et décision modificative

- répartition des crédits globalisés d'État > 12 569,04 €
(rappel : 9 225,60 € en juin 2010 + 3 000,00 € en juillet 2010)

- Proposition de répartition :
 - . carnet de correspondance : 1300,00 €
 - . centre français de la copie : 900,00 € (à imputer sur le budget 2012)
 - . manuels scolaires : 10 369,04 €

Les 2 votes : 14 pour / Validation.

- répartition des crédits globalisés d'État : fonds sociaux > 2 256,26 € (2 910,00 € en 2010)
- Proposition de répartition :
 - . fonds social des cantines : 1 900,00 €
 - . fonds social collégien : 355,26 €

Le nombre d'impayés « cantine » est en augmentation. L'augmentation réside dans le nombre de dossiers et non dans les sommes dues.

Le vote : 14 pour / Validation.

10/. Structure pédagogique

A ce stade, aucune information détaillée n'a été transmise (stagiaires,...). Il faut vraisemblablement attendre la mi-juillet pour disposer de ces informations.

11/. Convention

Une régularisation est demandée suite à une procédure qui a changé cette année et qui n'était pas connue du professeur concerné, alors que la demande a bien été faite mais mal transmise.

Il s'agit de la rémunération d'une intervention sur la légalité web.

Montant : 355 €

Le vote : 14 pour / Validation.

12/. Questions diverses : FCPE

1/. **enfants en difficultés et/ou « décrocheurs »** : mesures mises en place (bilan détaillé 2010-2011 et perspectives 2011-2012).

>>> Le nombre d'élèves (entre 2 à 7 par classe) est repéré (lacunes, fragilités) par les professeurs de 6èmes et 5èmes. Ils sont invités à faire un bilan des points à traiter dès la rentrée.

Ce travail existe déjà et peut prendre différentes formes : rencontres régulières avec les parents, études du soir, soutien,...

Les démarches volontaires « assidus » sont souvent très porteuses de résultats. Certaines de ces démarches ne vont pas jusqu'au bout.

Il faut rappeler que le soutien peut être très efficace pour les élèves en difficultés. En revanche, pour les élèves « décrocheurs », cette solution reste souvent inefficace.

Un bilan complet sera fait en septembre.

2/. **livret de compétences** : état d'avancement au collège Zola (socle commun, ...)

>>> Je n'ai aucune note...

3/. **allègement du cartable**

>>> vu avec liste des fournitures

4/. **nouvelles technologies** :

- . programme d'investissement pour l'année 2011-2012,
- . programme « nouvelles pratiques » (ex : enregistrement direct des absences, cartes restauration, autres à préciser,...)
- . point sur les formations des enseignants à l'usage pédagogique des TICE

>>> *Le programme d'investissements est en hausse pour 2011-2012*

Les pratiques et l'apprentissage numériques s'installent grâce à des projets pédagogiques qui englobent plusieurs matières et qui mobilisent les élèves.

L'inspection académique a diffusé des notes dans le sens du développement des nouveaux usages.

5/. **rythmes scolaires** : suites de la démarche nationale et impacts dans l'établissement notamment pour la rentrée 2011-2012 (réflexions locales, modalités d'organisation, planning)

6/. **restauration** : l'accès à la cantine est saturé (accès difficile, temps d'attente long, peu de temps pour manger,...).

Quelles formules et/ou modalités sont proposées pour la prochaine rentrée 2011-2012 ?

>>> *rythmes scolaires-restauration-1/2 pension-règlement intérieur sont regroupés :*

> *Les effectifs pour la rentrée sont en augmentation. Des professeurs seront partagés sur le collège et le lycée. Aussi, l'harmonisation des horaires du collège et du lycée est-elle souhaitable.*

Mme la Proviseure propose de voter sur « l'harmonisation des horaires collège-lycée »

Le vote : 14 pour / 1 contre. Validation.

> *Les contraintes de restauration, déjà très fortes depuis ces deux dernières années, imposent la mise en place de 3 plages de restauration au lieu de 2 :*

- *11h30-13h00*
- *12h00-13h30 ou 14h00*
- *12h30-14h00*

> *Sur l'emploi du temps général, les 6èmes débiteront à 9h00 dans la mesure du possible. Un compactage des heures des études a ainsi permis de les faire commencer plus tard et de réduire leur temps de présence dans l'établissement.*

La durée des cours passera de 2h00 à 1h30.

> *Le règlement intérieur doit l'objet d'un modificatif « ajout » dans le paragraphe consacré aux droits et devoirs des collégiens. Devant la recrudescence des prises de vues (photographies et films) notamment à l'insu des personnels, Mme la Proviseure propose de modifier l'extrait comme suit : « les téléphones portables doivent être éteints dans l'établissement, ils ne peuvent être utilisés ni dans les cours de récréation, ni dans les salles d'enseignements ou d'études ».*

De bon sens, les parents d'élèves demandent instamment que cette règle s'applique aussi à l'ensemble des enseignants, à titre d'exemplarité. Le refus de deux professeurs de la liste « indépendante » de se plier à ce règlement intérieur laissent l'assemblée perplexe ??

Mme la Proviseure reformule la proposition qu'elle porte au vote : « les téléphones portables doivent être éteints dans l'établissement, ils ne peuvent être utilisés ni dans les cours de récréation, ni dans les salles d'enseignements ou d'études, et ceci pour tout le monde, élèves et enseignants compris »

Le vote : 12 pour / 3 abstention. Validation.

> *Un dernier point est abordé. Il s'agit de la question des aérosols (déodorants utilisés par les élèves dans les vestiaires) dont l'usage est détourné et qui rend dangereux leur utilisation et les conséquences :*

. certains, en laissant échapper le gaz, certains mettent le feu et tentent de brûler les cheveux

. d'autres sniffent, inspirent le gaz.

*Il est demandé aux parents de veiller à ne pas équiper leurs enfants de bombes aérosols.
Privilégier d'autres types de déodorants.*

7/. communication / information des parents

- en début d'année, souhait, par niveau, de réunion d'information et de présentation des programmes, des modalités de travail, des équipes pédagogiques et du rôle des parents, co-éducateurs
- en fin d'année, synthèse des options (détail rapide, nombre d'heures hebdomadaires,...) pour l'année suivante pour permettre choix et décisions.

> *vu avec rencontres parents-professeurs*

8/. voyages : bilan 2011-2012

>>> *sera présenté au premier conseil d'administration de rentrée 2011-2012.*